

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris-Vallée de la Marne obtient le statut de « Collectivité hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 »

Paris 2024 a officiellement confirmé le statut de « Collectivité hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 » pour Paris-Vallée de la Marne, qui accueillera sur son territoire les épreuves de canoë-kayak et d'aviron.

Le 18 décembre 2020, Tony Estanguet, Président de Paris 2024, a confirmé le statut de « Collectivité hôte des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 » pour Paris-Vallée de la Marne.

En effet, l'Agglomération accueillera en 2024 les épreuves olympiques et paralympiques d'aviron et de canoë-kayak, sur le stade nautique olympique de Vaires-Torcy.

L'Agglomération fait ainsi partie de la cinquantaine de collectivités en France qui seront « des acteurs essentiels pour organiser ensemble des Jeux qui marqueront l'Histoire », selon les mots de Tony Estanguet.

Pour Guillaume Le Lay-Felzine, Président de Paris-Vallée de la Marne, ce nouveau statut vient confirmer la mobilisation totale de l'Agglomération dans le projet olympique : « Avec Gilles Bord, Premier Vice-Président chargé de la politique sportive communautaire et des JOP 2024, avec tous les élus de notre agglomération, nous avons l'ambition de faire de Paris-Vallée de la Marne un acteur majeur de ces Jeux Olympiques », explique Guillaume Le Lay-Felzine.

Après avoir obtenu le label « Terre de Jeux 2024 », Paris-Vallée de la Marne a vu deux équipements labellisés « Centre de Préparation aux Jeux » afin de recevoir des délégations étrangères - Le Nautil, à Pontault-Combault pour la natation artistique, et le futur centre aquatique intercommunal, à Champs-sur-Marne, pour la natation sportive et paralympique.

Pour le Président de Paris-Vallée de la Marne, l'importance des JOP Paris 2024 ne s'arrête pas seulement à l'accueil des épreuves : « L'héritage de l'événement, l'innovation environnementale, l'impact sur l'économie, l'aménagement des voies d'accès et la desserte en transports en commun du site olympique, de part et d'autre de la Marne, seront des facteurs de réussite déterminants », estime Guillaume Le Lay-Felzine.

Contact presse : Yohan LETERTRE
Attaché de presse ■ Cabinet du Président
y.letertre@agglo-pvm.fr ■ Tél. 01 60 37 24 11

www.agglo-pvm.fr



Paris
Vallée de la Marne
LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION